

2021

- Lancement de nouveaux services inclus : Rempart Club Avantages et Rempart Solidarités.

2020

- Substitution de la Mutuelle Cybèle Solidarité.
- La Mutuelle du Rempart adapte son organisation en fonction de la crise sanitaire (télétravail, moyens techniques...) sans préjudices des services rendus aux adhérents.
- Cap'Rempart lance sa propre gamme de lunettes aux couleurs du Stade Toulousain et du TOXIII.
- Lancement du nouveau site internet de la Mutuelle.

2019

- Le 26 mars, installation du siège social au 1, rue d'Austerlitz à Toulouse, avec l'agence Jaurès qui devient l'agence Wilson.
- Ouverture de Cap'Rempart avec au rez-de-chaussée un Centre optique & audition et à l'étage un Centre de Santé.
- Nouvelle participation à la Foire Internationale de Toulouse.

2018

- Travaux de rénovation de l'immeuble ex-Frégate au cœur de la Place Wilson de Toulouse afin d'y accueillir le Pôle Santé et le siège social de la Mutuelle du Rempart.
- Nouvelle participation à la Foire Internationale de Toulouse.

2017

- A la faveur de son 85ème anniversaire, la mutuelle participe à la 85ème édition de la Foire Internationale de Toulouse.
- Acquisition d'un immeuble en plein centre historique de Toulouse en vue d'y asseoir son futur siège social en 2019.

2016

- Lancement de la gamme dédiée aux "Baby Boomers" ainsi que MyPrévention, portail de prévention participatif qui s'adresse aux entreprises et à ses salariés.
- Obtention du renouvellement du Label pour sa gamme complémentaire santé proposée aux agents territoriaux.

2015

- La Mutuelle du Rempart déménage son Agence de Castres au 10 Place Pierre Fabre.
- Proposition de l'offre "Proxime Santé" au public bénéficiaire de l'ACS en sa qualité de membre de l'UGM-ACS.

2014

- La Mutuelle du Rempart fête les 20 ans de sa gamme dédiée aux étudiants.

2013

- Développement de la marque "Solution-Avenir" spécialisée dans la complémentaire santé pour les étudiants et les apprentis.

2012

- La Mutuelle du Rempart fête ses 80 ans en réunissant au CREPS de Toulouse ses mutualistes autour d'une manifestation qui allie sport et santé "les olympiades de la Mutuelle du Rempart".

2011

- Soucieuse de favoriser l'accès aux soins aux étudiants, la Mutuelle du Rempart s'associe au Conseil Régional de Midi Pyrénées pour le Pass Mutuelle Santé Etudiante initié par la région.

2010

- La Mutuelle du Rempart développe avec le concours de VIAMEDIS le Service du tiers payant généralisé au plan national, dans la continuité de son plan stratégique.

2009

- Afin de répondre aux nouveaux défis initiés qu'elle doit relever, la Mutuelle du Rempart installe son siège social au 4-6 Boulevard de Strasbourg dans des locaux plus adaptés à son activité.

2008

- Confirmant son accessibilité à tous et sa volonté que chacun accède à des soins de première nécessité, la Mutuelle du Rempart devient gestionnaire de la CMUC -Couverture Maladie Universelle Complémentaire- après avoir souscrit à l'ACS à sa création en 2005.

2007

- Une nouvelle agence de la Mutuelle du Rempart ouvre ses portes avenue des Minimes, au cœur de Toulouse. Elle réaffirme ainsi sa volonté de proximité et d'écoute envers ses mutualistes.

2006

- La Mutuelle du Rempart parraine le Salon Préventica qui se déroule à Toulouse, une manifestation axée sur la santé et la sécurité au travail.

2002

- A l'occasion de ses 70 ans d'existence, la Mutuelle du Rempart réunit mutualistes et partenaires sur le 1er "Village bien-être et Santé" qu'elle organise à Toulouse et réaffirme ainsi sa position d'acteur incontournable dans le domaine de la prévention.

2001

- La Mutuelle du Rempart débloque des "aides et de mesures exceptionnelles" en faveur des adhérents sinistrés de la catastrophe d'AZF.

1997

- Renforcement de sa politique "famille" avec la création d'un tarif duo pour les conjoints, complétant ainsi l'exonération de cotisation dès le 2ème enfant.

1994

- Lancement de la "gamme étudiants" avec des garanties et des tarifs spécifiques.

1992

- Avec l'ouverture de son agence à Castres, la Mutuelle du Rempart est la 1ère mutuelle locale à compter un réseau de 9 agences de proximité. / Lancement de "Rempart Bien-être et Santé", service de prévention et de conseils santé, qui confirme ainsi sa volonté de promouvoir la prévention dans le domaine de la santé.

1991

- La Mutuelle du Rempart met en place un service d'assistance 24h/24, 7j/7 « Rempart Assistance », pour faire face à des situations imprévues. Elle est alors pionnière en la matière.

1985

- La Mutuelle du Rempart est la 1ère à créer des tarifs et des garanties adaptés aux jeunes mutualistes.

1982

- La Mutuelle du Rempart instaure le chèque-santé qui évite l'avance des frais de santé (tiers payant) et permet ainsi la gratuité des soins de ville.

1980

- Pour faciliter la vie des adhérents, la Mutuelle du Rempart instaure le remboursement intégral et direct au guichet. Mise en place d'un système de prélèvement automatique des cotisations.

1970

- Face à un accroissement continu des adhérents à titre individuels ou par le biais de leur entreprise, la Mutuelle du Rempart entreprend la modernisation de son organisation et de sa gestion.

1962

- Pour répondre aux besoins des mutualistes, la Mutuelle du Rempart élargit ses garanties à la maladie. Elle déménage au 9, rue du Rempart Saint-Etienne à Toulouse. / Création du fonds Social pour aider financièrement les adhérents en situation de précarité.

1950

- Une politique de proximité s'engage avec l'ouverture d'une 1ère agence extérieure, celle de Saint-Gaudens.

1948

- Un accord avec la Sécurité Sociale de la Haute-Garonne instaure le véritable départ du Tiers payant, qui permet alors aux adhérents de ne pas faire l'avance d'argent sur leurs frais chirurgicaux.

1940

- Pour affirmer son rôle et son ampleur, la société devient la « Caisse Chirurgicale Mutualiste de la Haute-Garonne » et prend le sigle C.C.M.

1932

- Animés d'un humanisme certain, un groupe de médecins et autres pionniers du mutualisme créent la Mutuelle, 1ère du nom en Haute-Garonne, baptisée «Assurance chirurgicale d'accouchements, de spécialités et de prophylaxie". Elle s'installe alors 19,rue Riquet à Toulouse. Cette année là voit l'instauration d'un principe fondateur : le libre choix du praticien et de l'établissement de soins.